

## La Métropole du Grand Paris adhère à l'Atelier Parisien d'Urbanisme

Vendredi 30 septembre, le conseil métropolitain de la Métropole du Grand Paris a délibéré favorablement quant à l'adhésion de la Métropole à l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur). La Métropole du Grand Paris rejoint ainsi le conseil d'administration de l'Apur et devient son 22<sup>ème</sup> membre adhérent.

Ses représentants seront **Mme Valérie MAYER-BLIMONT** (Conseillère métropolitaine déléguée auprès du Président, Conseillère métropolitaine, Adjointe au Maire de Santeny) et son suppléant M. Xavier LEMOINE (Conseiller métropolitain délégué, Maire de Montfermeil), **M. Olivier KLEIN** (Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Clichy) et sa suppléante Mme Sylvie SIMON-DECK (Conseillère métropolitaine, Adjointe au Maire de Créteil), ainsi que **M. Ivan ITZKOVITCH** (Conseiller métropolitain, Adjoint au Maire de Rosny) et sa suppléante Mme Claire MAYOLY-FLORENTIN (Conseillère métropolitaine, Adjointe au Maire d'Asnières).

Pour Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, « *cette adhésion s'inscrit dans la continuité de la construction du projet métropolitain. Les contributions de l'Apur viendront alimenter nos réflexions et nos actions dans la mise en œuvre de ce projet* ».

Cette adhésion vient confirmer l'ancrage métropolitain de l'Apur ainsi que son champ d'action à la double échelle parisienne et métropolitaine. Comme le souligne son Président Claude Dargent, Conseiller de Paris, « *accueillir la Métropole du Grand Paris au sein de notre conseil d'administration reflète la dynamique d'ouverture de l'Atelier, lieu d'étude et d'échanges pour accompagner les politiques urbaines parisiennes et métropolitaines d'aujourd'hui et de demain* ».

En effet, en juin 2015, les membres du conseil d'administration de l'Apur (la Ville et le Département de Paris, l'Etat, la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris, la Régie Autonome des transports parisiens (RATP), la Société du Grand Paris et Paris Métropole) ont décidé d'ouvrir les instances de gouvernance à de nouveaux adhérents.

Nous ont ainsi rejoints : Est Ensemble, Grand Orly Seine Bièvre, Grand Paris Seine Ouest (collège des collectivités locales et des intercommunalités), SIAAP, SIPPAREC, STIF, Syctom, (collège des syndicats techniques), APHP, Eau de Paris, EPAURIF, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Haropa - Ports de Paris, SNCF Immobilier (collège des entités publiques).

### Contact presse :

Quentin TRETON : [quentin.treton@apur.org](mailto:quentin.treton@apur.org) – 01 42 76 24 59

### L'Atelier parisien d'urbanisme :

L'Apur est une association loi 1901 créée en 1967 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de sa métropole. L'Apur propose des portraits prospectifs ou actuels afin de mieux comprendre et appréhender la ville. Outil au service des politiques publiques d'aménagement et de développement, l'Atelier et ses 22 adhérents définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données que l'Apur est chargé de réaliser.